



COLLEGE JULES FERRY
 10 rue de l'image - 72120 SAINT-CALAIS
 Tél. : 02.43.63.17.17 - Fax : 02.43.63.17.19 - ce.0720051p@ac-nantes.fr

PROCES-VERBAL
de la Séance n° 2 du CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016-2017
du jeudi 24 novembre 2016

NOM DU TITULAIRE	PRESENT	ABSENT	EXCUSE	SUPPLEANT
Présidente Mme LE GOURRIELLEC Sylvie	X			
Administration Mme BRECHE-COLOMBE Eva M. DECROON Mikaël	X X			
Représentant de la collectivité de rattachement M. LEMENER Dominique Mme LELONG Françoise	X		X	
Représentant de la Commune siège de l'établissement Mme ROYER Liliane			X	
Représentant de la communauté de communes Mme JUMERT Annie (sans voix délibérative)			X	
Personnalités qualifiées M. JAN Michel Mme KEMP Catherine	X X			
Représentants des Personnels : Enseignement et d'Education Mme GILLET Maud Mme RACHINEL Maud Mme MIDY Guénaëlle Mme DELVALLEE Marie-Pierre Mme ALLEGRE Claude Mme COLIN Laureline	X X X X X X		X X	Mme Déborah BOULAIRE M. Jonathan JINJOLET
Représentants des Personnels : ATSS M. BUGUELLOU Alain M. PALISSE Philippe	X		X	
Représentants des parents d'élèves et des élèves parents d'élèves Mme LOUBEJAC Cécile Mme TESSIER Séverine Mme NICOLAS Isabelle M. CAULIER Franck Mme LANDEMAINE Alexandrine Mme FRESLON-LAUNAY Sandra élèves M. PASQUIER Corentin Mme DELAROUÉ Sara Mme LAMBRET Odile (agent comptable)	X X X X X X X X		X	

Destinataires : classeur C.A. - Membres du C.A. - IA (en 2 ex) - Conseil Général - Préfecture.

Affichages : Salle des Professeurs - Agents



COLLEGE JULES FERRY
10 rue de l'image - 72120 SAINT-CALAIS
Tél. : 02.43.63.17.17 - Fax : 02.43.63.17.19 - ce.0720051p@ac-nantes.fr

PROCES-VERBAL
de la Séance n° 2 du CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016-2017
du jeudi 24 novembre 2016

Le quorum étant atteint, Madame Sylvie LE GOURRIELLEC, Principale du collège, Présidente du Conseil d'Administration, ouvre la séance à 17h40.

Madame Sylvie LE GOURRIELLEC, Présidente du Conseil d'Administration, désigne Monsieur Philippe PALISSE, comme secrétaire de séance.

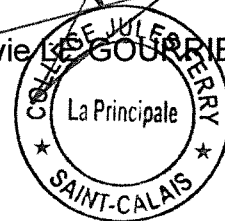
La séance est levée à 19h25.

Le Secrétaire de séance,

Philippe PALISSE

La Présidente de séance,

Sylvie LE GOURRIELLEC





Adoption du Procès Verbal du 7 novembre 2016 :

Le procès verbal du conseil d'administration du lundi 7 novembre 2016 est adopté à l'unanimité.

Adoption de l'Ordre du Jour :

L'ordre du jour après modification est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

A - Affaires administratives :

- Conventions de mini-stages ;
- Conventions et mandats ;
- Convention CRID ;
- Avenants aux conventions ;
- Convention hébergement.

B - Affaires financières :

- DBM voyages fin 2016 ;
- Voyages et sorties 2017 ;
- Budget 2017.

C – Questions diverses :

Questions de M. CAULIER :

- Est-il possible pour les parents délégués de récupérer les adresses EMAIL de l'ensemble des parents d'élèves ?
- Est-il possible d'être tenu informé via la messagerie d'E-LYCO des absences de professeurs ?



A - Affaires administratives :

1 – Conventions de mini-stages :

Madame la présidente du Conseil d'Administration demande l'autorisation de signer les **conventions de mini-stages**. Ces conventions permettent aux élèves de 3^{ème} de pouvoir être accueillis dans les lycées professionnels pour une durée d'une demi-journée à une journée et découvrir les formations. Ils peuvent de la sorte conforter leur choix d'orientation.

OBJET DE LA DELIBERATION :

Autorisation pour le chef d'établissement de signer les conventions de mini-stages.

Votes exprimés : - POUR	:	21
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0

2 - Conventions et mandats :

Madame la présidente propose aux membres du Conseil d'Administration de déléguer au chef d'établissement la passation des marchés dont le montant n'excède pas les seuils fixés à l'article 28 du code des marchés publics et dont l'incidence financière est annuelle, dans la limite des crédits ouverts au budget et par décision modificative.

Moins de 25000 euros dispensé de publicité et de mise en concurrence.

Entre 25000 et 90000 euros Publicité obligatoire.

Au-dessus de 203000 euros Publicité obligatoire dans les registres spécialisés.

OBJET DE LA DELIBERATION :

Autorisation pour le chef d'établissement de signer les passations de marchés comme défini ci-dessus.

Votes exprimés : - POUR	:	21
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0



3 – Convention CRID :

Madame la présidente demande aux membres du conseil d'administration la passation d'une convention d'assistance informatique (CRID) avec le lycée François Rabelais à Fontenay le Comte.

Contrat de maintenance et d'assistance informatique précédemment avec le collège François Viète.

OBJET DE LA DELIBERATION :

Autorisation pour le chef d'établissement de signer une convention d'assistance informatique avec le CRID.

Votes exprimés :

- POUR	:	21
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0

4 – Convention de partenariat entre les collèges Jules Ferry de saint Calais et le collège Courtanvaux de Bessé sur Braye :

Madame la présidente demande aux membres du conseil d'administration la passation d'une convention de partenariat entre le collège Jules Ferry de Saint Calais et le collège Courtanvaux de Bessé sur Braye pour deux sorties et un voyage scolaire réalisés conjointement par les 2 établissements. Le collège Jules Ferry sera le support financier de ces projets conjoints. Dans ce cadre le collège Jules Ferry établira une facturation au collège Courtanvaux au prorata du nombre de participants.

OBJET DE LA DELIBERATION :

Autorisation pour le chef d'établissement de signer une convention de partenariat avec le collège Courtanvaux de Bessé sur Braye pour les sorties et voyages concernés.

Votes exprimés :

- POUR	:	21
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0



5 – Avenant à la convention d'utilisation des équipements sportifs

Madame la présidente demande aux membres du conseil d'administration l'autorisation de signer l'avenant à la convention d'utilisation des équipements sportifs.

Le collège s'engage à verser à la commune une contribution financière sur la base des tarifs négociés entre la commune et le département à savoir pour l'année 2015-2016 : **6121.15 euros.**

OBJET DE LA DELIBERATION :

Autorisation pour le chef d'établissement de signer un avenant à la convention d'utilisation des équipements sportifs.

Votes exprimés :

- POUR	:	21
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0

6 – Conventions d'hébergement :

Madame la présidente demande aux membres du Conseil d'Administration l'autorisation de signer des conventions d'hébergement. Possibilités d'accueil des élèves des autres établissements scolaires au service restauration tel que lors de l'examen du brevet.

OBJET DE LA DELIBERATION :

Autorisation pour le chef d'établissement de signer des conventions d'hébergement.

Votes exprimés :

- POUR	:	21
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0

B - Affaires financières :

1 – Décision budgétaire modificative n°6 :

Madame la gestionnaire présente la DBM N°6 pour vote. Ouverture au budget des sorties théâtre et cinéma.



OBJET DE LA DELIBERATION :

Décision budgétaire modificative N°6 pour vote

Votes exprimés :	- POUR	:	21
	- CONTRE	:	0
	- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0

2 – Présentation du plan des sorties et voyages 2017:

Les professeurs présents, développent les intentions pédagogiques des voyages et sorties qu'ils organisent et présentent au budget 2017.

Monsieur Jinjole, précise que la participation des familles pour le voyage au ski, est le montant maximum qui serait demandé. Des actions vont être menées par l'AS dans l'objectif de diminuer ce coût.

Madame la gestionnaire et Madame la présidente, rappellent alors que ce montant de la participation des familles, une fois voté, est inamovible.

Madame Midy, rappelle, que cette année le FSE (foyer socio-éducatif) a fait le choix de ne participer au financement des voyages que pour les élèves adhérents au FSE.

Comme l'équité est de mise, la participation des familles doit être la même pour toutes, dans le calcul budgétaire de chaque voyage. Le FSE gèrera donc, au cas par cas la ristourne qu'il a l'intention de faire. Cette démarche sera menée à l'identique par l'AS.

Concernant la sortie « archéologie » organisée par Mme Delvallée, Mme Laureline Colin, représentante des personnels enseignants et trésorière du FSE, remarque une anomalie dans le tableau sur le montant de la participation du FSE qui sera de 90 euros (soit 18x5) et non de 95 euros comme indiqué sur le tableau. A la demande de maintenir le don du FSE à 95 euros par Mme la présidente, une réponse négative est faite conjointement par Mme Midy, présidente du FSE et Mme Colin, la trésorière de la dite association.

Madame la gestionnaire fait alors remarquer que cette réponse négative, a comme conséquence, de nombreuses modifications à faire sur le budget qui doit être présenté ce jour.

Madame la présidente suspend la séance à 18h27 pour permettre la rectification de cette anomalie sur le budget 2017.

Reprise de séance à 18h37.

En fait, la suspension de séance a permis de trouver une solution, pour ne pas affecter l'ensemble du budget 2017. La solution est la réalisation d'un don au collège Jules Ferry. Mme le Gourriellec, principale du collège, propose de faire un don de 5€ pour cette sortie. Ce don sera imputé dans la colonne « autre » qui sera modifiée comme suit, de 192 euros à 197 euros.



OBJET DE LA DELIBERATION :

Vote d'un don de 5€ de madame Le Gourriellec pour la sortie « archéologie »

Votes exprimés :

- POUR	:	21
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0

OBJET DE LA DELIBERATION :

Plan des sorties et voyages 2017

Votes exprimés :

- POUR	:	21
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0

3 – Participation des familles par élève aux sorties et voyages:

Participation des familles par élève aux sorties et voyages 2017.

OBJET DE LA DELIBERATION :

Voyage en Andalousie : 360€

Votes exprimés :

- POUR	:	21
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0

OBJET DE LA DELIBERATION :

Sortie au Théâtre : 2,5€

Votes exprimés :

- POUR	:	21
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0



OBJET DE LA DELIBERATION :

Sortie à Caen : 15€

Votes exprimés :

- POUR	:	21
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0

OBJET DE LA DELIBERATION :

Sortie archéologie : 7€

Votes exprimés :

- POUR	:	21
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0

OBJET DE LA DELIBERATION :

Sortie cinéma : 5€

Votes exprimés :

- POUR	:	21
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0

OBJET DE LA DELIBERATION :

Classe de neige : 290€

Votes exprimés :

- POUR	:	21
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0

OBJET DE LA DELIBERATION :

Sortie collège au cinéma : 2,5€

Votes exprimés :

- POUR	:	21
--------	---	----



- CONTRE : 0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS : 0

4 – Décision budgétaire modificative n°7 :

Madame la gestionnaire présente la DBM N°7 pour vote. Présentation de la DBM pour vote concernant l'ouverture d'une ligne budgétaire pour la classe de neige qui aura lieu au mois de janvier mais qui nécessite un premier versement au mois de décembre d'un montant de 5370€.

OBJET DE LA DELIBERATION : **Décision budgétaire modificative n°7**

Votes exprimés :

- POUR	:	21
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0

5 – Budget 2017 :

Madame la gestionnaire présente le budget 2017.

OBJET DE LA DELIBERATION : **Budget 2017**

Votes exprimés :

- POUR	:	21
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0

C – Questions diverses :

Questions de M. CAULIER :

- Est-il possible pour les parents délégués de récupérer les adresses EMAIL de l'ensemble des parents d'élèves ?



COLLEGE JULES FERRY
10 rue de l'image - 72120 SAINT-CALAIS
Tél. : 02.43.63.17.17 - Fax : 02.43.63.17.19 - ce.0720051p@ac-nantes.fr

Cela est possible. Mais seuls les parents qui ont accepté que leurs coordonnées soient transmises aux représentants des parents d'élèves, apparaîtront sur le fichier transmis au format PDF.

- Est-il possible d'être tenu informé via la messagerie d'E-LYCO des absences de professeurs ?

Cela n'est pas possible. Les absences prévues de professeurs apparaissent dans les emplois du temps des élèves sur PRONOTE.